

EXTRAIT
DES REGISTRES DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 17 OCTOBRE 2017

Election d'un membre pour faire partie du Conseil municipal

En application de l'article 8 de la loi sur l'administration des communes genevoises,
Mme Marjorie de CHASTONAY a prêté serment en remplacement de Mme
Sandrine BURGER, conseillère municipale démissionnaire (les Verts).

certifié conforme

La Secrétaire



Marie-Pierre Theubet

Le Président



Jean-Charles Lathion